

 Cette formation s'adresse aux collaborateurs de service paie, gestionnaire de paie débutant, collaborateurs de cabinet d'expertise comptable, experts comptables.

 3 jours (soit 21H)

 à partir de 2 100 euros Net de Taxes

Objectif

La formation a pour but d'approfondir les connaissances de la paie.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Valider les bulletins de salaire complexe
- Gérer les cotisations sociales
- Traiter les modifications de plafond
- Valider les absences, congés payés, arrêts de travail

Moyens pédagogiques

Cette formation est présentée par un formateur en distanciel ou en présentiel, dans nos locaux ou dans les locaux de votre entreprise.

L'enseignement est proposé en individuel ou par petits groupes de personnes de niveau comparable (maximum 4 personnes en présentiel, 2 personnes en distanciel).

Avant le démarrage de la formation, un échange avec nos formateurs/formatrices sera nécessaire dans le souci de recueillir vos attentes et besoins. Un test de positionnement permettra d'évaluer le niveau initial de l'apprenant.

La formation se fait à l'aide de supports écrits, audio et vidéo, avec de nombreux exercices pratiques. L'interaction et la participation du ou des apprenants est encouragée à tout moment. Une mise en pratique sur supports professionnels et/ou personnels sera également proposée.

Un support de cours complet, ainsi qu'une attestation individuelle de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis en fin de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Tout au long de la formation, des exercices pratiques permettent d'évaluer la progression de l'apprenant et sa bonne assimilation des notions abordées.

Si une certification est nécessaire, cette dernière sera effectuée en fonction du type de formation.

Programme

Jour 1 : Les bulletins de salaires complexes

- La gestion des heures supplémentaires
- Les primes liées au travail
- Les avantages en nature
- Cas pratiques

Jour 1 : La gestion des cotisations sociales dans les payes complexes

- Le calcul de la base des cotisations
- La notion de plafond de sécurité sociale
- La neutralisation et la régularisation du plafond de sécurité sociales
- Cas pratiques

Jour 2 : Les cotisations spécifiques aux cadres

- Les cotisations APEC et CET
- Les cotisations de prévoyance
- Calcul d'un bulletin de salaire cadre

Jour 2 : Les retenues sur salaires

- La notion d'acompte
- Le prêt aux salarié
- La saisie sur salaires
- Cas pratiques

Jour 3 : La gestion des absences

- Le décompte des absences
- Les différentes méthodes de calcul
- La gestion des arrêts de travail particuliers : maladie, accident de travail, accident de trajet
- La gestion du congés maternité et de paternité
- Cas pratiques

Jour 3 : La gestion de la rupture du contrat de travail

- Les différentes causes de rupture
- Le calcul des indemnités dues
- Les documents à transmettre
- Les mentions obligatoires et interdites

